



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA
QUESTION PALESTINIENNE**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**DECLARATION DE
SON EXCELLENCE LEON KACOU H. ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

New York, le 18 décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation remercie Monsieur Nickolay Mladenov, Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, pour son exposé sur les développements récents de la situation en Palestine qui interpelle, une fois de plus, notre Conseil sur l'impérieuse nécessité de se mobiliser davantage autour des problématiques de paix et de sécurité dans la région.

La Côte d'Ivoire s'inquiète en effet de la situation dans les Territoires palestiniens, notamment dans la bande de Gaza et en Cisjordanie où la tension reste toujours vive, en dépit des nombreux efforts déployés par la Communauté internationale en vue d'un retour à la paix et à la stabilité.

Mon pays voudrait réaffirmer sa position constante en faveur d'une solution pacifique et négociée au conflit par le dialogue entre les parties prenantes. C'est pourquoi il est d'avis, conformément au consensus international, que le statut de la ville de Jérusalem devra être déterminé à la suite de négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens.

Il appelle par conséquent les différentes parties à la retenue et les invite à s'abstenir d'actions unilatérales qui pourraient compromettre irrémédiablement les chances d'un règlement pacifique du conflit.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La crise israélo-palestinienne est porteuse de risques élevés de dégradation des situations socio-économique et humanitaire dans la région.

De nombreux rapports des agences onusiennes indiquent en effet que le chômage a atteint un taux de 27 %, le plus élevé au monde. Toujours selon ces rapports, l'état de santé des Palestiniens se détériore et une proportion importante de la population n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité.

Face à la gravité de la situation, la Côte d'Ivoire réitère son appel pressant à une mobilisation générale et à la responsabilité collective des membres du Conseil afin qu'une assistance humanitaire et financière significative soit apportée aux populations en détresse.

C'est à juste titre que ma délégation voudrait exhorter les Nations Unies et les partenaires internationaux à continuer de soutenir financièrement l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Cet appui lui permettra d'accomplir avec efficacité sa mission d'assistance en faveur de plus de 5 millions de réfugiés dont les besoins ne cessent de s'accroître.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La fin de la crise humanitaire est fortement dépendante du règlement de la crise politique et militaire qui oppose Palestiniens et Israéliens depuis plusieurs décennies. D'où la nécessité de mettre un terme au cycle de violences meurtrières.

À cet égard, ma délégation invite les parties israélienne et palestinienne à engager de nouveaux pourparlers de paix sans préalables, dans le cadre des actions de bons offices des Nations Unies. Le Conseil devrait à cet effet appuyer l'ensemble des initiatives de médiation en faveur d'une réconciliation entre le Fatah et le Hamas, et permettre ainsi à l'Autorité Palestine de retrouver toutes ses prérogatives sur le Territoire palestinien.

Mon pays salue et encourage donc la médiation que mènent les Autorités égyptiennes sous la supervision de l'ONU.

Il exprime également son soutien permanent à la solution à deux Etats, Israël et la Palestine, vivant en harmonie, l'un à côté de l'autre, dans la paix et la sécurité, conformément à la Résolution 242 (1967).

Excellences Mesdames et Messieurs,

Pour finir, ma délégation encourage Monsieur Nickolay Mladenov dans ses efforts constants pour la recherche d'une solution négociée.

Je vous remercie.